



**Pôle Politique de la Ville, Cohésion Territoriale et Insertion**

## **COMMISSION COHESION SOCIALE**

**Compte-rendu de la réunion du mardi 19 mars 2019 à 18h00  
Dans la salle Dubuisson du Pôle des Lauriers**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Pôle Politique de la Ville, Cohésion Territoriale et Insertion - Contrat de Ville 1<sup>ère</sup> programmation

---

**Étaient présents, sous la présidence de : Madame Selima SAADI, Présidente**

- Monsieur Patrice NZIHOU, Adjoint chargé de Quartiers, Membre suppléant
- Madame Françoise FERRARO, Adjointe chargée de Quartiers
- Madame Nadine KRIEGEL, PPVCTI
- Monsieur Alexis LAMBERT, Directeur-Adjoint, PPVCTI

#### **Étaient excusé(e)s/absent(e)s :**

- Monsieur Raphaël PITTI, Conseiller Municipal Délégué, Membre titulaire
- Madame Agnès MIGAUD, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Madame Danielle BORI, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Madame Nadia SEGHIR, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Madame Marie-Anne ISLER-BEGUIN, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Madame Anne HOMMEL, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire
  
- Madame Patricia SALLUSTI, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Madame Catherine MERGEN-MOREL, Conseillère Municipale Déléguée, Membre titulaire
- Madame Françoise GROLET, Conseillère Municipale, Membre titulaire
- Monsieur Yves WENDLING, Conseiller Municipal, Membre titulaire
- Monsieur Jean-Michel TOULOUZE, Adjoint au Maire, Membre suppléant

- Monsieur Thierry GOURLOT, Conseiller Municipal, Membre suppléant
- Madame Nathalie COLIN-OESTERLE, Conseillère Municipale, Membre suppléant
- 

Madame Selima SAADI, ouvre la séance à 18H00 en excusant les membres ne pouvant être présents.

### **1er Point – Contrat de Ville : 1<sup>ère</sup> programmation**

La première programmation du Contrat de Ville pour 2019 est le résultat d'un appel à projets lancé en octobre dont les priorités, issues du diagnostic du Contrat de Ville, ont été actualisées par les habitants via les Conseils Citoyens et les partenaires du Contrat dont l'Etat. Ces mêmes Conseils Citoyens ont donné leur avis sur chaque projet lors de rencontres avec les services de la ville, en amont de cette programmation.

A l'heure où une partie de la population réclame à l'Etat plus de proximité, cela fait de nombreuses années que la Politique de la Ville la met en œuvre. Ainsi, à titre d'exemple, la Ville de Metz a souhaité que, dans chaque Quartier Politique de la Ville, les habitants puissent bénéficier des services et des conseils d'un écrivain public pour les démarches du quotidien et en particulier pour faire le lien avec les administrations. Ces écrivains publics, accompagnés par les services de la ville par le biais de formations, d'échanges de savoirs et de pratiques, participent également à des permanences au Point d'Accès au Droit de Metz-Borny.

Le Contrat de Ville, prolongé par le Gouvernement jusqu'en 2022, reste donc un dispositif indispensable à la cohésion sociale des quartiers et permet aux acteurs de terrains, aux associations en particulier, de mener des actions dans le domaine de la santé, de l'accès au droit, de la citoyenneté, de l'éducation.

En ce qui concerne l'emploi et le développement économique, des actions sont soutenues lors de cette programmation comme les chantiers d'insertion ou la mobilisation des demandeurs d'emploi par Id'ees intérim. D'autres projets sont en cours de développement en concertation avec les acteurs de l'emploi, du développement économique, les habitants et les services. Les thèmes retenus sont la mobilisation des publics, la communication, le lien entre développement économique de la Métropole et demandeurs d'emplois des QPV, les freins à l'emploi. Ils seront soutenus en fonction des sujets par la Métropole ou les collectivités.

Cette première programmation concerne une soixantaine de dossiers pour un budget de 550 200 € de la part de la Ville de Metz et une participation à hauteur de 666 000 € pour l'Etat. Il est prévu de présenter, lors du Conseil Municipal de juillet prochain, une deuxième programmation du Contrat de Ville.

Un local multipartenaires (CMSEA, Mission Locale, Ecrivain Public, CD 57...) ouvrira en avril sur le quartier des Hauts de Vallières au 21 rue des Marronniers et proposera aux habitants du quartier, de nouveaux services.

*Avis favorable de la Commission  
Proposition de rapporteur : Selima SAADI*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 20.